

FACTURE N° 5090166
N/REF : 15/09/2025 14H35 C:008696 I:57445

V/Appel du Lundi 15/09/2025 a 14H35

ETABLISSEMENTS MAZE

**8 BOULEVARD GABRIEL LIPPMANN
29850 GOUESNOU**

IMMEUBLE : ZI MESCODEN
ZI MESCODEN EN PLACE DES
TRANSPORTS GOUZ
29260 PLOUDANIEL

Guipavas, le 24 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : MESCODEN - PLOUDANIEL
MOTIF : SEPARATEUR HYDROCARBURES
Donneur d'ordre : M. B. MAZE

INTERVENTION DU 16/09/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE DU SEPARATEUR HYDROCARBURES
REMISE EN EAU
CONTRÔLE DU FLOTTEUR : OK
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
RINÇAGE/DEGAZAGE DE LA CUVE CAMION
DECHETS : 0,5 T EAUX HYDROCARBUREES
0,5 T BOUE HYDROCARBUREES

IMPORTANT : LES BSD SONT OBLIGATOIREMENT - VALIDER PAR VOS SERVICES SUR
TRACKDECHETS ([HTTPS://TRACKDECHETS.BETA.GOUV.FR/](https://trackdechets.beta.gouv.fr/)) AFIN D'ASSURER LEUR
TRAITEMENT

OBSERVATIONS : SB LCOMPTER Email envoyé le 24/09/25 a 14H41 M. X. MAZE

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Heure Hydrocureur+chauffeur ADR	Z1&2 1	209,00		209,00
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
0,50	T(s) déchets Boues Hydrocarburées	1	435,00		217,50
0,50	T(s) déchets Eaux hydrocarburées	1	185,00		92,50

TOTAL H.T.	519,00
T.V.A. a 20,00%	103,80
TOTAL T.T.C.En EURO	622,80

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.